

Igor, Joëlle et Catherine

## Éditorial

Habitantes et habitants des Loups !

Merci pour les contributions, qui nous font partager des informations, des moments de vie, des manières de faire, des réflexions : comment construire le fil des jours communs aux habitants de notre hameau si original et précieux, entre toutes celles et ceux qui le connaissent et y vivent, depuis longtemps, ou bien plus récemment. À nouveau, n'hésitez pas à nous adresser des textes ou à nous proposer des sujets pour que la Garzette vive et qu'elle soit réconfortante et combative.

Toutes les bonnes idées, tous les doutes et les questions, toutes les expériences comptent pour maintenir ce qui importe, c'est-à-dire ce qui se vit réellement au quotidien, ce à quoi nous sommes sensibles. C'est aussi une manière de résister à la brutalité, aux préjugés, aux peurs et aux pratiques destructrices. Le financement des transformations écologiques est en très grave recul en France. Il revient dès lors à tous et toutes, où que nous soyons, de préserver des milieux écologiques et humains riches et vivants. La Garzette des Loups poursuivra donc son travail de promotion d'une écologie sociale et solidaire, plus que jamais nécessaire.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à ce numéro. À vous aussi de mettre la main à la pâte !

Déposez vos projets d'articles dans la boîte à lettres du 5 ou du 28, ou alors en version numérique à cette adresse : [garzette@ouvaton.org](mailto:garzette@ouvaton.org)

Nous pouvons publier des articles de 3000 caractères maximum, espaces compris. Nous lirons les propositions, nous suggérerons peut-être quelques améliorations, puis nous les publierons s'ils correspondent bien à notre projet éditorial : de l'écologie, du partage, de l'humour, et de la bienveillance.

Bonne lecture !



La mascotte du canard est une garzette.  
Elle ne sait plus où donner de la tête !



Parcelle de forêt en libre évolution dans l'île des Loups

Igor

## Une réserve de biodiversité aux Loups : l'intérêt des « Obligations Réelles Environnementales »

Nous sommes très heureux et pas peu fiers d'avoir fait de notre jardin et de notre parcelle de forêt dans l'île des Loups une réserve de biodiversité protégée par la loi pendant 99 ans, avec le soutien de l'ONG « Agir pour l'environnement ». La loi « Biodiversité » de 2016 permet en effet aux propriétaires particuliers de contribuer à la protection de la biodiversité en signant une « obligation Réelle Environnementale » (ORE). Ce terme désigne un outil juridique puissant et facile à mettre en œuvre pour établir des règles d'utilisation de nos terrains qui sont modulables selon nos usages, tout en définissant un cadre pérenne de protection de l'environnement. Pas besoin d'être propriétaire d'un immense terrain ni d'un écosystème exceptionnel : ce qui est intéressant avec les ORE et l'action d'« Agir pour l'environnement », c'est que chacun peut aider la nature à son niveau. Pas besoin d'être juriste ni écologue professionnel : « Agir pour l'environnement » se charge de tous ces aspects de la démarche. Et enfin, nul besoin d'investir de l'argent pour créer sa réserve puisque tout est gratuit ! En revanche, il faut utiliser son jardin ou sa parcelle de forêt de manière respectueuse de la biodiversité. Dans notre jardin, nous nous sommes engagés par contrat à plusieurs choses très concrètes :

- Préserver l'intégrité de la parcelle visée par l'obligation réelle environnementale, et empêcher toute activité humaine néfaste à la faune et à la flore
- S'interdire de construire sur la parcelle et/ou de l'artificialiser (hormis l'installation d'une serre de 5m<sup>2</sup>, sans fondations, ni de chape de béton)

- Sauvegarder les plantations existantes (arbres, haies...), la source, le bâti et les aménagements (vieux murs, puits...)
- Ne pas épandre de pesticides, ni engrais artificiels, ni produits chimiques d'aucune sorte
- Conserver les zones humides
- Élaguer les arbres en dehors des périodes de nidification
- Interdiction de dépôt, d'abandon de déchets, de détritiques de quelque sorte que ce soit.

Dans notre parcelle de forêt, les règles sont à peu près les mêmes, mais avec quelques contraintes plus strictes (pas de passage d'engins motorisés, interdiction de quitter les sentiers, etc.), et un principe important : celui de laisser la zone en libre évolution (aucune intervention humaine) à l'exception des conventions de pâturage gérées par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire.

Ces règles de gestion permettent de répondre, à notre niveau, à la crise de la biodiversité qui touche actuellement les écosystèmes ordinaires. Ce sont en effet les animaux et végétaux les plus communs qui sont en train de disparaître à une vitesse affolante : oiseaux des champs (30 % des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans), hérissons, insectes pollinisateurs (depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs), reptiles et batraciens, etc.

(suite page 2)



Igor

## Une réserve de biodiversité aux Loups (suite)

La logique de protection de la nature à l'ancienne (celle des Parcs Nationaux qui protégeaient des territoires considérés comme exceptionnels) n'a pas été efficace, et le monde de l'écologie de la conservation se tourne donc maintenant vers les écosystèmes ordinaires. Comme ceux de nos jardins, qui deviennent des enjeux importants.

Autrement dit, quand vous vous promenez aux Loups, si vous trouvez que notre jardin a un petit côté fouillis, que la pelouse n'est pas souvent tondue à ras, et que l'on n'y taille pas régulièrement les haies ni les arbres, ce n'est pas par paresse, mais c'est par choix : cela permet à plein d'animaux essentiels pour notre avenir à toutes et tous d'avoir accès à un écosystème qui leur permettra de mieux survivre au désastre environnemental en cours (épandages de pesticides dans les champs des environs, destructions de friches, destructions des haies par des épaveuses en folie, frénésie de tonte des pelouses, fragmentation des espaces, pollutions, constructions de routes, etc.). Et en plus, on trouve ce fouillis très joli !

Dernier détail important à propos des ORE : elles sont pérennes. Car non seulement notre contrat est signé pour 99 ans, mais en plus les éventuels propriétaires qui rachèteraient notre maison et nos terrains, ou nos futurs héritiers, n'auront pas la possibilité de remettre en cause cette ORE : ce contrat et les modes de gestion qu'on a définis font maintenant partie de la propriété, et lui sont définitivement attachés. Ces ORE sont par ailleurs compatibles avec un bail rural (les agriculteurs et éleveurs peuvent donc en signer), et elles sont opposables au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Enfin, ne pas respecter son ORE peut conduire à d'importantes pénalités financières : 50 euros par jour. Ce sont donc des mesures de protection efficaces au plan juridique.

Nous sommes l'une des premières réserves de biodiversité de ce type, et il y en a maintenant 25 dans toute la France.

En savoir plus sur les ORE et l'action d'Agir pour l'environnement : <https://youtu.be/R-fomJM1MKw>  
Et : <https://www.agirpourenvironnement.org/>



*Le fouillis c'est la vie !*



*Une réserve de biodiversité pour 99 ans*

<https://www.agirpourenvironnement.org/blog/une-nouvelle-reserve-de-biodiversite-creee-a-bonny-sur-loire/>

Jean

## Ma madeleine

Quand les risées griffent ta surface, tes flots frémissent sous la caresse. Telle une belle endormie tu réapparais au scintillement du soleil.

Le léger gémissement du clapotis et cette odeur si particulière des saules à la fin de l'été, m'enivrent de volupté et de satiété... ma madeleine.

Cette senteur réveille mes souvenirs d'enfance heureuse. L'école est finie, on quitte en vitesse la capitale pour rejoindre la maison familiale. La traction de mes parents va bon train !

Il faut passer Nemours, Montargis, Nogent, Briare... À l'époque il n'y avait pas de déviation.

Passage obligé par Ousson, Les Loups afin de voir tout de suite la Loire. Et enfin Bonny sur Loire et la liberté.

Levé tôt, quelques travaux familiaux : épluchage d'haricots vert, binage de mauvaises herbes, arrosage de plantations que notre voisin jardinier avait eu la gentillesse de planter, ramassage de pommes pour le cidre, arrachage d'un hectare de pommes de terres, notre participation était obligatoire.

À 14 heures précises, on enjambait le vélo direction les bords de Loire rejoindre les copains, les copines, pour de longues après-midi de bonheur.

Baignades, parties de volley, bronzage allongé en croix autour d'un nasillard petit poste de radio, on savourait Salut Les Copains.

Les filles lisaient des romans photos en fantasmant sur leur devenir amoureux. Et puis il y avait les parties de pêche : départ 5 heures du matin, à 4 ou 5 on se dirigeait dans la brume matinale sur notre lieu de pêche savamment repéré entre l'île Bon et Ousson. Alignés les uns à côté des autres, de l'eau à mi cuisses, on pêche à la jambière. Une petite canne, on remue continuellement les pieds pour attirer les goujons qui nous chatouillent les pieds.

Les coulées sont très courtes, les touches nombreuses. Ablettes, vandoises, chevesnes, gardons, goujons, perches, les bourriches se remplissent rapidement. Le soir, souvent plus de 1000 poissons à se partager, à écailler, à vider et régaler toutes les familles.

Et puis il y avait les soirées. Grands feux de camps sur le sable, une grande poêle, des œufs et l'omelette à partager. Deux gars jouaient de la guitare et on chantait. Pas d'alcool, pas de drogue, pas de téléphone, tout juste une cigarette de temps en temps. Nos loisirs étaient simples et par tous partagés. Ils nous suffisaient, ils nous comblaient.

Et puis il y avait le samedi soir et le bal à Beaulieu chez Camille. Une rombière à la caisse nous qualifiait de puceaux et nous collait sur le front le coup de tampon que les adultes avaient sur la main.

Aucune importance, après de longues valse, tangos et autres danses pour adultes, venait enfin la série des slows. Tendrement enlacés, joue contre joue, notre cœur battait à tout rompre, puis un tendre baisé partagé.

Ces petits flirts rythmaient nos vacances Et puis dans la moiteur de fin de journée, cette senteur apparaissait, les saules jaunis exhalaient une mélancolie de fin de vacances, d'instant d'enfance et d'insouciance. Pourvu qu'on se retrouve l'année prochaine.

« Que sont mes amis devenus ? »

Éparpillés un peu partout, de cette joyeuse bande de Bonny il ne reste que moi.

J'ai une grande poêle, des œufs, j'attends... Pourtant je sais qu'ils ne reviendront pas ces jours heureux.





Catherine

## Oiseaux des Loups en hiver

Chaque jour, dans mon jardin, je m'enchanté des oiseaux qui continuent à habiter notre hameau malgré le froid. Je reconnais les mésanges (charbonnières, bleues et nonnettes), les pinsons, les rouges-gorges, les merles mais aussi les sittelles, accenteurs et, plus rarement chardonnerets.

Ils appartiennent tous à la grande famille des passereaux qui comporte plus de 6400 espèces ! Ce sont des oiseaux chanteurs qui vivent exclusivement dans les arbres. Ils possèdent quatre orteils, dont un est situé vers l'arrière pour mieux s'agripper aux branches. Les muscles de leurs pattes se verrouillent automatiquement quand ils sont perchés, même pendant le sommeil. Ils sont reconnaissables à leur bec pointu de la forme d'un cône.

En avril dernier, j'avais présenté plus de 60 dessins d'oiseaux observés entre Ousson et Bonny. Je vous offre aujourd'hui celui de la mésange nonnette qui ne mesure pas plus de 12 cm. Contrairement aux autres mésanges citées, nombreuses à fréquenter les mangeoires, je ne vois jamais qu'une seule mésange nonnette. Eh oui, ce n'est pas une grosse mangeuse de graines. Elle se nourrit plutôt d'insectes mais quand ils deviennent rares, en automne, elle constitue des réserves de graines, de noisettes par exemple, qu'elle stocke dans des fissures d'écorce, sous de la mousse ou du lichen.

Vous la reconnaîtrez à sa tête portant une calotte noire qui englobe l'œil et se poursuit sur la nuque. Elle a des joues blanches nettement séparées de l'arrière de la tête, d'une teinte chamois clair. Une petite bavette noire bien délimitée orne son menton.

Réjouissons-nous de leur présence et – surtout – laissons leur insectes et graines à déguster !



Catherine

## Moulins et lavoirs sur la Cheuille : deux anciens usages de l'eau

Dès mon arrivée aux Loups en 2014, je suis tombée sous le charme de cette petite rivière qui nous accompagne au quotidien. Mais l'envie de mieux la connaître ne m'est venue que récemment.

Elle surgit sur la commune de St-Amand-en-Puisaye dans le bois des Saules cependant sa source géologique serait en aval, à la Fontaine des Haberts à Lavau. En effet, il arrive que le cours d'eau soit tari entre St-Amand et Lavau.

Outre ces deux communes, elle traverse également au fil de ses 27 km : Neuvy, Annay, Thou, Faverelles et enfin, Bonny.

L'été dernier, j'ai décidé de remonter à pied le plus loin possible depuis sa confluence avec la Loire jusqu'à sa source. Je n'ai, pour l'instant, pas dépassé l'amont du hameau de la Villeneuve, ses rives y devenant privées !

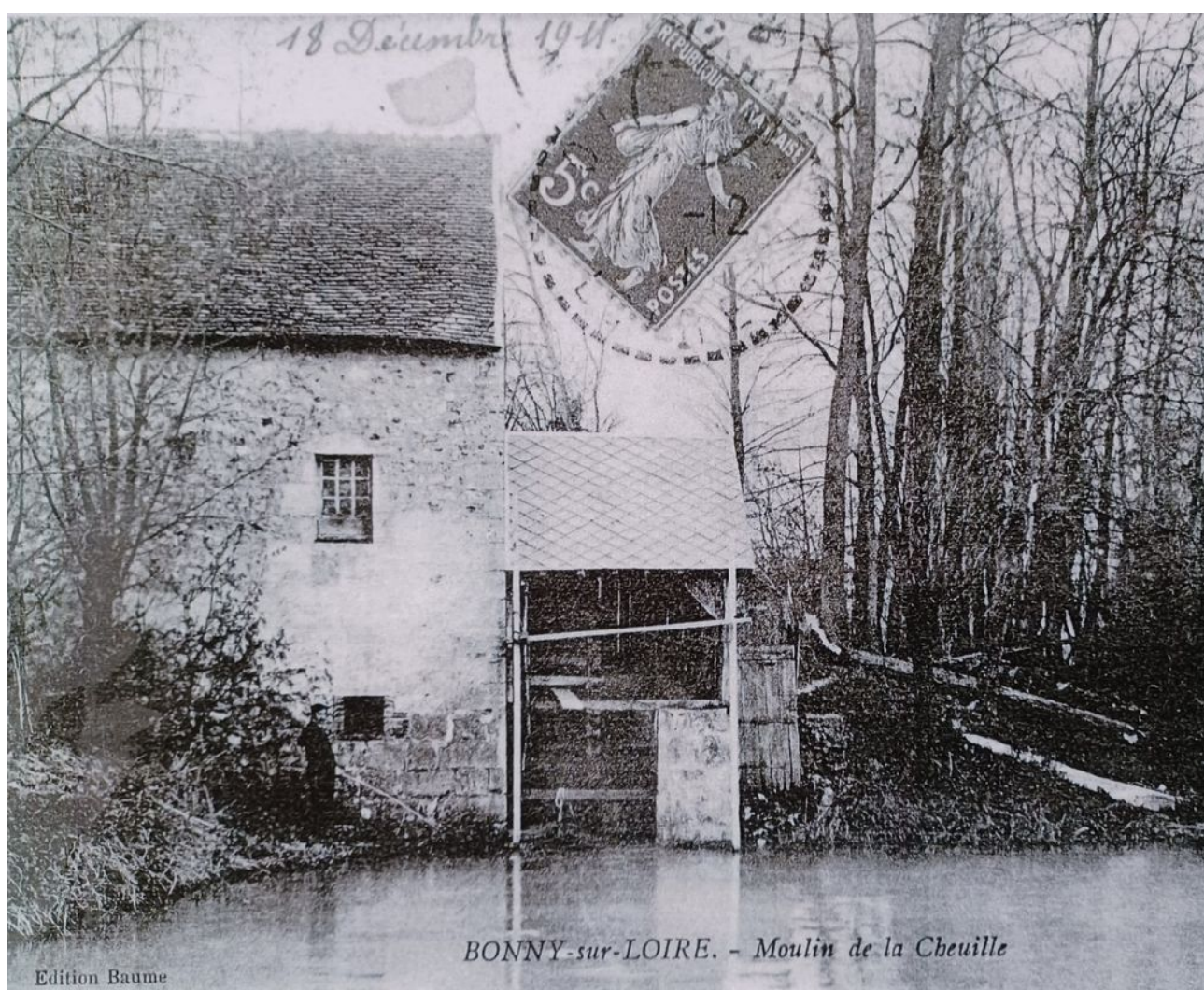
J'ai d'abord cherché à identifier les traces d'anciens usages de ses eaux. J'étais guidée dans mes observations par l'opuscule écrit par notre voisin J-Pierre Fournier et publié en 2012 par la S.E.R.B.H.A.G (Société d'Études et de Recherches Bonnichonne Histoire-Archéologie-Géographie). Celui-ci, intitulé « Moulins et meuniers à Bonny », est hélas épuisé mais J-Pierre F. m'en a prêté le texte original.

Sur le cours de la Cheuille, il y eut jusqu'à treize moulins à eau qui servaient à moudre le grain. Sur mon chemin, j'en ai croisé trois. D'abord, celui qu'on appelle « moulin de la Cheuille ». C'est désormais une maison privée et ses propriétaires auraient renoncé à leur droit d'eau. On l'aperçoit depuis l'« allée des soupirs » (qu'on peut rejoindre en traversant la route de Beaulieu après avoir longé la Cheuille depuis le square du pont Legendre, après l'aire de camping-cars). Puis, avant d'arriver au pont qui relie Bonny à Neuvy, se tient le moulin de la Villeneuve. Situé sur la rive gauche de la rivière, il est sur la commune de Neuvy mais jouxte Bonny. Les propriétaires n'auraient plus, non plus, leur droit d'eau. Enfin, en remontant encore la rivière après le hameau de Villeneuve, on trouve le moulin des Landes dont la propriétaire m'a dit avoir bataillé pour conserver son droit (droit perpétuel rattaché à la prise d'eau). Ce moulin est situé sur l'ancien fief des Landes et est l'un des plus anciens moulins sur la Cheuille. Il payait déjà des redevances au prieur de Bonny au Moyen-Âge.

Un peu avant le moulin des Landes, dans le hameau de Villeneuve, on peut également voir le dernier survivant des dix lavoirs de Bonny. L'eau courante n'est arrivée qu'entre 1957 et 1964. Avant, le linge était lavé à la rivière et en 1928, dix lavoirs en ciment armé furent construits le long de la Cheuille. Peu esthétiques, ils furent tous démolis... Le dernier est tout autant dénué de charme mais perpétue la mémoire d'une pratique pas si ancienne !

Peut-être à une autre fois pour partager mes observations le long de notre rivière commune !

Pour en savoir plus : le livret « Entre Loire et Cheuille » édité par la SERBHAG en 2019 et disponible à la Maison de Pays.





Joëlle

## Les Loups en vitesse(s) : des excès !

Bien des voitures traversent le hameau à une vitesse excessive, jusqu'à s'encastrer dans les puits et les poteaux, les clôtures de jardin et les haies, comme ça a été le cas plusieurs fois. Il y a des risques sérieux pour les habitants et promeneurs, humains et animaux. Suite à nos démarches, la mairie de Bonny a installé un radar pédagogique dans la descente vers les Loups depuis la départementale, et a promis la pose prochaine d'un panneau de limitation à 30km/heure. La proposition de faire un dos d'âne a malheureusement été refusée pour le moment.

Nous avons reçu *via* la mairie le rapport d'analyse de la circulation, avec les vitesses mesurées au radar « métis » juste avant la descente vers les Loups, pendant le mois d'Août, entre le 7 et le 24.

La vitesse moyenne mesurée est de 39km/h pour 1120 mesures, avec une vitesse maximale de 73 km/h (énorme !). Il n'y a pas de grosse différence entre la vitesse des véhicules en descente et en montée.

Il y a donc une vitesse moyenne qui est de toutes façons excessive en général avec des pics certes rares mais très dangereux. On roule en moyenne plus vite le samedi soir. Certains véhicules ont roulé vraiment très vite à d'autres moments de la semaine, notamment en soirée.

Autre info, le radar ne semble pas avoir joué de rôle extrêmement dissuasif, car les mesures en mode caché (écran éteint) ou allumé (vitesse affichée) font apparaître la même moyenne de 39km/h dans les deux sens, et des pics extrêmes de 76km/h mesurés en mode caché, contre 73 km/h en mode activé.

Il semble donc qu'il faille aller vraiment au-delà de l'installation de ce radar pédagogique, mettre *a minima* un panneau de limitation à 30km/h.

Le mieux serait quand même un ralentisseur...



Igor

## Canaille nous a quittés



Quand j'ai emménagé à Bobigny, elle traînait dans mon petit jardin de banlieue, squelettique, visiblement mal nourrie par sa propriétaire dont on disait dans le quartier qu'elle élevait plein de chats sans s'en occuper, juste pour revendre des chatons sur internet. Sauvage, elle semblait avoir été maltraitée, car personne ne pouvait l'approcher et les amis de passage pensaient qu'elle ne survivrait pas à l'été tant son état de santé paraissait inquiétant. Je lui ai donné de la nourriture, à boire, et petit à petit, elle a retrouvé une allure de chat : toujours fragile, mais plus accessible. De mon côté, je ne voulais pas de chat à la maison, mais tant qu'elle venait de temps en temps se nourrir au jardin, ça allait.

Un jour, je me suis rendu compte qu'elle s'était installée dans ma cave pour y accoucher de trois chatons : elle était passée par une trappe restée ouverte. Ça sentait l'incruste cette affaire !

Sur ces entrefaites, sa propriétaire qui habitait trois rues plus loin, sonne chez moi et me demande si elle peut récupérer son chat et les chatons. Comme je n'avais pas de raison de lui refuser cela, je mets la chatte et ses petits dans une boîte en carton et je lui rend le tout. Sauf que le soir même, la chatte a fait trois allers-retours depuis l'autre bout du quartier avec à chaque fois un chaton dans sa gueule pour revenir à la maison. Autrement-dit, elle avait décidé de vivre chez moi ! Quand sa propriétaire est revenue la chercher, je lui ai dit que la chatte avait choisi un nouveau maître et que je n'y pouvais rien... C'est à ce moment-là que je l'ai appelée « Canaille », car je trouvais qu'elle avait du chien comme on dit, de la volonté !

Elle s'était bien acclimatée aux Loups, où elle entretenait des amitiés félines avec les chats de Nadège.

À la maison, elle avait ses places préférées, notamment dans le lavabo de la cuisine où son plus grand plaisir était de s'installer pour contempler ses humains au petit déjeuner ou lors des repas : je suppose que nos conversations et notre animation, à Joëlle et moi, étaient comme un petit théâtre pour elle. Et c'était vraiment drôle de la voir nous scruter intensément en ronronnant chaque jour depuis son poste d'observation.

Malheureusement, elle avait une maladie des reins typique des chats, incurable, et son passé de chatte des rues maltraitée n'a pas du l'aider à la combattre. Elle est partie calmement, comme elle avait vécu, et j'ai pu passer du temps avec elle pendant ses derniers jours. Elle repose maintenant dans notre jardin. Sa présence affectueuse nous manque terriblement.

Édouard de Monsanto, opposant radical à l'écologie

## Poésie moderniste

Ah, que j'aime le son des tronçonneuses le soir au fond des bois ! Les grands parkings de béton sous la lune m'émeuvent aux larmes et me donnent foi. L'odeur du mazout au réveil émoustille mes narines, tout comme la vision au crépuscule d'une méga-bassine. Mignonne, allons voir si le maïs OGM, qui ce matin était phosphorescent, sa robe chimique au soleil, a point perdu ses couleurs vermeille, les plis de ses feuilles nouvelles, et son teint blafard au votre pareil !

Igor

## Accueillir la biodiversité au jardin

Nos jardins peuvent être une source importante de biodiversité : ils peuvent accueillir des animaux sauvages ou domestiques, des arbres, des champignons et des plantes – ce qui les rend plus beaux et plus agréables – et nos potagers nous aident à mieux manger. Ils sont à la fois un plaisir pour nos sens et un enjeu pour la protection de la nature dans un contexte où elle est de plus en plus menacée par l'industrialisation et l'agriculture conventionnelle.

Si l'on veut prendre soin de son jardin de manière responsable, il faut parfois sortir de nos habitudes et se renseigner sur les bonnes manières de faire, qui ne sont pas forcément celles que nos parents ou grands parents nous ont transmises, car leur monde n'était pas aussi dévasté ni menacé que le notre l'est aujourd'hui.

L'Agence Régionale de la Biodiversité Centre Val de Loire propose une série de conseils simples et utiles à cette adresse :

<https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/idees-actions/accueillir-la-biodiversite-au-jardin>

Vous y trouverez de bons conseils pour jardiner « nature » : abandonner les produits phytosanitaires (pesticides) bien entendu, puisqu'ils polluent et sont dangereux pour notre santé, mais aussi éviter de brûler nos déchets verts (c'est interdit car ça contribue à la destruction de la couche d'ozone qui nous protège des rayonnements UV et c'est dangereux pour notre santé : mieux vaut les composter), pailler son jardin pour préserver l'humidité des sols, créer des abris pour les lézards et les hérissons (qui sont une espèce quasi-menacée d'extinction d'après les biologistes), savoir comment bien nourrir les oiseaux l'hiver (surtout pas l'été !), où placer des nichoirs, comment installer des mares, ou encore pourquoi privilégier les plantes locales.

Vous trouverez aussi une série de conseils utiles et de vidéos sur le site de l'Office Français de la Biodiversité à cette adresse : <https://www.ofb.gouv.fr/la-biodiversite-dans-le-jardin>

